

REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE
Honneur – Fraternité – Justice
MINISTERE DU PETROLE, DE L'ENERGIE ET DES MINES

Projet d'appui aux négociations des projets gaziers et de renforcement des capacités
institutionnelles(PADG)

Avis d'Appel à Manifestation d'Intérêt / PADG/MPEMi/2018

1. Le Gouvernement de la République Islamique de Mauritanie a obtenu un financement de l'Association Internationale de Développement (IDA), et a l'intention d'utiliser une partie de ce montant pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant : **le recrutement d'un cabinet spécialisé dans la Passation des Marchés.**
2. Les objectifs spécifiques de la présente consultation est de recruter pour le compte du Projet d'appui aux négociations des projets gaziers et de renforcement des capacités institutionnelles (PADG) un cabinet d'experts en passation des marchés publics pour :
 - i) aider les membres de l'équipe du Projet à acquérir les connaissances nécessaires pour la planification et la maîtrise des étapes de la passation et de l'exécution des marchés ;
 - ii) apporter une assistance à l'équipe du Projet pour la mise en œuvre des procédures de passation des marchés (assistance dans le travail).
3. Les Cabinetsintéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et les expériences pertinentes pour exécuter la mission. Les candidatures seront évaluées suivant la grille d'analyse ci -dessous:

Expérience générale et spécifique du Bureau de Consultant-Total	100 points/100
a. Expériences générales dans le domaine de passation des marchés publics.	40 points/100
b. Expériences spécifiques dans le domaine de procédures de passation des marchés publics de la Banque mondiale.	60 points/100

4. Le Cabinet sera sélectionné selon la méthode de sélection fondée sur la qualification des consultant (SQC), telle que décrite dans la réglementation de passation des marchés.
5. Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions du paragraphe 3.16 des « règles de passation des marchés pour les Emprunteurs sollicitant le financement de projets d'investissements (FPI), fournitures, travaux, services autres que services de consultants et services de consultants » [Juillet 2016, Banque Mondiale], relatives aux règles de la Banque Mondiale en matière de conflits d'intérêts sont applicables. La Banque exige que les entreprises et les personnes physiques qui participent à la passation des marchés dans ses opérations de FPI n'aient pas de conflit d'intérêt.
6. Les soumissionnaires peuvent obtenir des informations supplémentaires auprès de la Commission Interne des marchés du Ministère du Pétrole, de l'Energie et des Mines, et auprès du Projet d'appui aux négociations des projets gaziers et de Renforcement des Capacités institutionnelles, Nouakchott, Mauritanie, Tél : 46 32 61 76



7. Les manifestations d'intérêt doivent être adressées, en deux exemplaires (un (1) original marqué comme tel et une (1) copie) à la CIMAC.
8. La date et heure limite de remise des offres sont les suivantes : le 06/08/2018 à 11 H TU. Avec la mention: «A Monsieur le Président de la Commission Interne des marchés du Ministère du Pétrole de l'Énergie et des Mines, Pli à ne pas ouvrir qu'en séance de la commission.
9. Les manifestations d'intérêts doivent parvenir au chargé du secrétariat de la CIM du MPEMI au plus tard le 06/08/2018 à 11 H00 TU.
10. Les plis seront ouverts, en séance publique, par la Commission Interne des Marchés du Ministère du Pétrole, de l'Énergie et des Mines, en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **06/08/2018 à 12 h 00**.
11. Les prestations devront être réalisées pour une période de Six (6) mois.

Le Coordonnateur par intérim

Chekh Mohamed El Hafedh Tolba

